



COMPTE RENDU RENCONTRE CNRF- CONSORTIUM « REFORMONS LE FONCIER »

Mardi 26 août 2014



ENDA PRONAT



ACTION
SOLIDAIRE

1 - MOT DE BIENVENUE

Dans le cadre des activités de lobbying et de dialogue sur les politiques publiques, le Consortium « Reformons le foncier » a rencontré le président de la commission de réforme foncière et son staff. La rencontre s'est tenue le 26 Aout 2014 dans les locaux de ladite commission.

Le mot de bienvenue a donc été prononcé par le Pr Moustapha Sourang, Président de la Commission Nationale de Réforme Foncière.

Dans son discours, il a soulevé de nombreux points concernant (i) l'installation de la nouvelle commission (CNRF) (qui n'a duré il y a 4 mois), (ii) l'esquisse d'avant-projet, (iii) la commission technique composés d'experts, (iv) les pistes de réforme.

Il est largement revenu sur toute l'importance de privilégier une approche inclusive, car pour lui une loi pour qu'elle soit acceptée, nécessite une intégration des acteurs intéressés par la question dans son élaboration. De son avis, une réforme se bâtit par consensus, et doit être compatible avec les réalités humaines. Idéalement ceux qui travaillent sur la question ne doivent pas découvrir les enjeux sur la table. Il y a donc cette nécessité de discuter au préalable sur les questions de fonds concernant la réforme foncière.

La présente réunion entre dans ce cadre, car elle constitue une formalisation d'un consensus entre la CNRF et la société civile à travers la campagne « reformons le foncier ».

Il est aussi revenu largement sur les lacunes de la structuration de la CNRF sous l'ère de l'ancien Président. Ces lacunes renvoient surtout au problème de l'hétérogénéité des membres qui n'ont pas forcément une bonne connaissance des aspects pratiques liés au foncier, d'où la nécessité de réajuster la commission avec des possibilités de faire rentrer des personnes ressources.

Aussi le Pr Sourang a fait savoir qu'il y a une installation d'une commission technique provisoire composée d'experts des institutions de recherche (IPAR), des Impôts et domaines, etc.

Il ajoute que le document comportant l'esquisse d'avant-projet sera partagé avec les acteurs, lors d'une restitution en plénière. Ces rencontres aideront à enrichir le document proposé. Cette mouture sera soumise au Président de la République pour appréciation car, il faut éviter le syndrome de la Commission Nationale de Réforme des Institutions.



Par-delà le fait de restituer les résultats des travaux préliminaires au Président de la République, la CNRF a associé toute l'administration foncière (le foncier a été l'apanage d'une administration).

Il en vient finalement à l'objet de la rencontre qui est de partager l'état d'avancement des travaux de la CNRF et s'enquérir du vécu des membres de la société civile.



2 - DEROULEMENT DE LA SEANCE

Suite à la prononciation des mots de bienvenue et de présentation de l'état d'avancement des travaux de la CNRF, les participants ont fait un tour de table pour les présentations des différentes structures présentes à la rencontre.

C'est après cette étape que les membres du consortium ont pris la parole à tour de rôle pour expliquer les différentes activités relatives à la campagne.

Zakaria Sambakhé, **d'Actionaid et Coordinateur national du projet réformons le foncier** a pris la parole en premier. Dans son intervention, il est revenu sur le lancement du consortium en février 2014, et des objectifs du projet qui s'articulent autour de trois points essentiels :

- renforcer les capacités des acteurs qui travaillent sur le foncier,
- informer et sensibiliser le grand public étant donné que le foncier est souvent source de conflits
- renforcer le cadre de dialogue entre les acteurs porteurs de différents points de vue



Ce qui motive le consortium c'est de voir comment bâtir une réforme foncière consensuelle entre les différents acteurs. Cela est d'autant plus important que dans la plupart des cas il y a des tentatives de réforme conditionnées, et donc une absence de dialogue consensuel.

Il a terminé par exprimer les attentes du consortium par rapport à la CNRF :

- besoin d'intégrer les sous- commissions mises en place, ou encore les groupes thématiques
- participation de la CNRF aux initiatives du consortium : ateliers de formation, de sensibilisation, de partage des résultats d'étude, etc.

Mamadou Barry, de l'ONG **Action Solidaire Internationale** se félicite de l'existence du consortium et de la place réservée aux jeunes dans ce projet qui envisage d'influencer la réforme foncière. Il salue également le fait qu'en dépit de la diversité des membres du consortium, ils ont réussi à parler d'une seule voix pour une réforme inclusive et anticipative.

La situation de pauvreté qui prévaut dans le monde rural s'explique d'un côté par le fait que les jeunes n'ont pas accès à la terre.

C'est pour cette raison que dans le cadre du projet Réformons le foncier ; Action Solidaire Internationale envisage de réaliser des focus group, des journées de partage pour s'entretenir avec les jeunes ruraux et recueillir leurs besoins en termes de réforme sur la terre.

Il émet le souhait que la commission puisse porter une attention particulière aux jeunes.

Enfin, il souligne que l'esprit d'ouverture du Président de la CNRF rassure la société civile.

Fatou Ngom, chargée de communication à **Action Aid** a axé son intervention sur l'accompagnement que l'organisation apporte aux femmes pour un meilleur accès à la terre. Dans le cadre de la campagne, il serait intéressant de faire un travail de conscientisation au niveau de la base, ne prenant en compte les besoins et spécificités des femmes dans la réforme foncière. Il y a aussi cette nécessité de veiller à ce que le contenu des projets comme PDIDAS et NASAN sécurise les droits fonciers des populations locales notamment les femmes.

Une pétition nationale est en cours d'élaboration en vue de défendre les droits des populations locales pour sensibiliser le Président de la CNRF et son équipe.



Ndèye Coumba DIOUF, **IPAR**, a fait part des activités confiées à l'IPAR dans le cadre de ce projet réformons le foncier. L'institution a réalisé une étude de capitalisation sur l'implication des acteurs non gouvernementaux dans le processus de réforme foncière. Cette étude, est sortie une note politique qui synthétise les positions des différents acteurs de la société civile sur le foncier.

Outre cette étude, il est prévu la réalisation d'études de cas portant sur les modèles d'affaires dans les investissements portant sur: mines, biocarburants et cultures alimentaires.

Egalement, dans le cadre du consortium il est prévu un forum électronique sur la réforme foncière. Les éléments issus de ces différentes initiatives permettront d'alimenter le plaidoyer de la société civile pour une réforme foncière acceptée de tous.

Aissata Dia, **d'Action Aid** a mis l'accent sur la manière de positionner les femmes pour que la réforme profite à cette catégorie d'acteurs au regard de :

- Constat que les femmes peinent à accéder et à contrôler la terre
- Le système d'héritage et la faible disponibilité des terres

A partir d'exemples développés par Action Aid, elle est parvenue à la conclusion que les capacités de résilience des femmes sont plus importantes que celles des hommes. L'investissement ciblant les femmes améliore ainsi l'autosuffisance alimentaire.

Mariama Coulibaly du **réseau WILDAF** a souligné que ce réseau travaille dans la mobilisation de la loi et autres instruments juridiques pour le respect des droits des femmes. D'après le Protocole à la charte africaine des droits et la constitution du Sénégal, les terres doivent être attribuées aux femmes capables de les mettre en valeur, or dans la pratique cette question n'est pas suffisamment prise en compte dans les différents pays.

Le rôle de Wildaf dans le cadre du consortium c'est de renforcer les capacités des femmes dans le processus de réforme foncière à travers les activités suivantes :

- atelier sur le leadership des femmes
- préparation de collecte de données sur le terrain



- perspectives d'un forum national des femmes (fin septembre) : récits en mots et en images des femmes agricultrices pour montrer la contribution des femmes agricultrices dans le développement
- organisation de sessions d'interpellation sur l'accès des femmes à la terre (appui à la médiation à travers le dialogue et la concertation)

Thierno Cissé a aussi partagé les initiatives du **CNCR** en cours au sein du consortium et sollicite la présence de la CNRF (22 octobre – journée départementale sur l'agriculture familiale : 45 rencontres simultanées seront organisées pour célébrer l'année internationale de l'agriculture familiale)

La problématique du foncier sera au cœur de cet événement et le CNCR compte tirer des éléments pour alimenter le travail de la commission.



3 - REACTIONS DE LA CNRF

Après ce tour de table des participants membres de la campagne « réformons le foncier », le Président de la CNRF a repris la parole pour exprimer son point de vue par rapport aux différentes interventions.

Il se réjouit de cette initiative de la société civile, car pour lui, il ne faut pas tout attendre de l'Etat. Il s'est félicité des débats et surtout le fait que les jeunes et les femmes sont parties prenantes du processus. Malheureusement il existe encore un cliché sur le rôle des femmes et des jeunes dans le foncier.

Pour lui, la terre et l'éducation ont une chose en commun : pour réussir le développement de ces domaines, il faut investir sur les femmes et les jeunes. La pérennisation de la scolarisation des filles contribue à sauver l'éducation, de la même manière la sécurisation de l'accès des femmes à la terre contribue à un développement agricole. L'agriculture serait ainsi mieux développée le jour où les femmes et les jeunes porteront le combat de l'agriculture : ces derniers ont un pouvoir modernisateur.

Cependant, il laisse entendre que l'installation des jeunes dans l'agriculture ne doit pas être considérée comme un moyen d'économiser/épargner et de tenter l'émigration. Le consortium, notamment Action Solidaire International, doit développer des activités de sensibilisation des jeunes sur l'importance de l'agriculture et la nécessité de rendre ce métier plus valorisant

Il a agité d'autres questions intéressantes, notamment :

- la nécessité en matière de réforme d'avoir une vision et une démarche pédagogiques, et partant éviter de heurter les hommes
- la réforme n'est pas une affaire de bureau mais l'affaire de tout le monde
- la nécessité de convaincre les jeunes que l'ouvrier agricole gagne peu par rapport à l'agriculteur
- la disponibilité du site de la CNRF qui sera lancé incessamment
- Pour ce qui concerne l'agriculture familiale, il faut éviter le syndrome de « Saly » où il ya eu une promotion libérale du tourisme, ce qui a fait perdre au Sénégal une superficie de 115 ha de côte)
- dans la réforme, il est nécessaire de veiller à l'inaliénation juridique de la terre et c'est l'intérêt de saluer la Loi sur le Domaine National lequel a joué un rôle de régulateur et a pu sauver le Sénégal de la privatisation.
- l'agriculture familiale doit rester le socle de notre agriculture, en cas d'investissements privés, il faut l'établissement de cahiers de charge.



Dans certains pays les étrangers ne peuvent pas avoir un ha de terre, tout cela montre l'intérêt de sécuriser les exploitants agricoles locaux

- nécessité de réfléchir sur des modèles de partenariat entre les investisseurs privés et les producteurs locaux parce que d'une part ces investissements sont importants pour le développement du pays, d'autre part les paysans ne sont pas contre l'arrivée d'investisseurs, mais ils ne veulent pas perdre le contrôle de leurs terres (considérée comme leur âme)
- pour le type de propriété à encourager, il note que même si on donne des titres fonciers aux paysans, ce serait mieux que ce soit des titres qui ne conféreront que le droit à l'usus et le fructus. Le troisième élément de la propriété à savoir l'abusus est à éviter à tout prix. Mais il s'agit là d'axes de réflexion à discuter avec les différents partenaires
- il serait aussi intéressant de revoir l'utilisation de certains termes comme l'agrobusiness qui fait peur au monde rural, d'autres termes sont moins choquants (agriculture commerciale nationale et étrangère, etc.)

À la suite du Pr Moustapha Sourang, le Secrétaire Permanent de la CNRF, M. El hadji Faye, a pris la parole pour saluer la rencontre entre la société civile et la CNRF. De son avis, cette rencontre est nécessaire à plus d'un titre, car elle fait profiter la CNRF de discussions sur les enjeux de la réforme foncière.

Dans son intervention, il a beaucoup insisté sur la démarche participative mise en avant par la CNRF, car la réforme doit être menée avec les acteurs intéressés par la question, d'autant plus que cette réforme portant sur le foncier est avant tout une réforme sociale.

Par delà cet aspect méthodologie, il souligne qu'il faut que la société civile fasse des propositions concrètes à la commission, identifie les éléments de convergence et les divergences. Ces derniers feront l'objet d'intermédiation. Il y a à ce niveau un fort besoin de développer des éléments de communication. Le site internet de la CNRF entre dans ce cadre et permettra de donner plus de visibilité au niveau national et au niveau mondial les travaux de la CNRF. Un forum électronique sera aussi lancé pour recueillir les propositions des différentes catégories d'acteurs sur la réforme foncière.

Il a aussi évoqué les points suivants :

La réforme se trouve dans la phase de déclenchement :

- réorganisation – dispositif institutionnel (commission et comité technique adossé à des commissions thématiques)
- validation politique
- validation sociale (à la base)



- élaboration d'un cadre de référence, reprise des commissions thématiques

4 - PARTICIPANTS A LA RENCONTRE

- Professeur Sourang, Président de la CNRF
- Cheikh Oumar BA, IPAR-Membre comité technique CNRF
- Mamadou Barry, Action Solidaire Internationale, membre du consortium
- Fatou Ngom, Chargée de communication Action
- Ndèye Coumba Diouf, IPAR
- Aissata Dia, Action Aid,
- Mariam Coulibaly Réseau Wildaf (Femmes droit développement en Afrique),
- Thierno Cissé, CNCR
- Seyni Seck Diedhiou, assistante administratif CNRF
- BécayeDièye, Responsable Administratif et Financier CNRF dm
- Abdou Fatah Fall, responsable archives CNRF
- Mariam Ndiaye, service informatique CNRF
- El Hadj Faye, Secrétaire permanent de la CNRF

Excusés : EndaPronat et OXFAM

